



Réadaptation cardio-vasculaire

Bienvenue en hospitalisation de jour

L'ensemble du personnel vous souhaite la bienvenue et espère rendre votre séjour le plus agréable possible. Notre mission consiste à vous aider à devenir acteur de votre santé, améliorer votre qualité de vie et le devenir de votre maladie, ainsi que votre réintégration sociale et professionnelle. Pour cela nous mettons tout en œuvre pour vous offrir des soins de qualité et le meilleur confort hôtelier.

VOTRE SEJOUR

Admission

A votre arrivée, vous serez accueilli(e) par la secrétaire médicale du service qui vous donnera les informations pratiques dont vous aurez besoin et le médecin cardiologue qui vous recevra en consultation. Il vous sera remis une fiche de rendez-vous (carte jaune) que vous présenterez à chaque début de séance au secrétariat médical.

Les locaux

Votre réadaptation se déroulera dans les locaux du service de réadaptation cardiaque et respiratoire

Horaires : de 8 h 45 à 13 h 00 pour le matin
de 13 h 30 à 17 h 00 pour l'après-midi

Tenue vestimentaire

Une tenue décontractée est souhaitée, type jogging ou survêtement et des chaussures de sport réservées aux activités d'intérieures.

Un maillot de bain est indispensable (caleçons interdits). Le port d'un bonnet de bain est obligatoire. Un drap de bain vous sera fourni. (Une douche savonnée est obligatoire avant et après l'immersion pour des raisons d'hygiène).

Organisation des repas

Pour les groupes du matin, le déjeuner est prévu au Centre. Le repas est servi à 12 h 00 en salle à manger au 1^{er} étage (accès ascenseur ou escaliers nord). Chaque semaine un choix de menus vous sera proposé. Si votre état de santé nécessite des recommandations particulières, veuillez le mentionner sur celui-ci.

Pour les groupes d'après-midi une collation est prévue sur place.

Vos SOINS

Votre programme de réadaptation

Il sera personnalisé en fonction de votre histoire médicale après consultation avec le cardiologue et évaluation à l'effort (épreuve d'effort, test de marche ...)

Ce programme comportera :

Une activité physique adaptée, variée et individualisée ainsi qu'une prise en charge diététique, une éducation thérapeutique et une aide au sevrage tabagique.

Soins infirmiers

Les pansements peuvent être assurés lors de vos jours de présence par une infirmière du service.

Suivi médical

Le cardiologue présent pendant les séances est responsable de votre programme et de votre suivi médical avec consultation hebdomadaire. Il établit un dossier médical complété à chaque séance. Les données font l'objet d'un traitement automatisé conformément à la loi du 06/01/78 et sous couvert du secret médical. Depuis mars 2002, le patient peut demander l'accès à son dossier auprès du médecin responsable.

Suivi médical en dehors de votre présence dans l'établissement

Tout problème de santé en dehors de votre présence dans l'établissement doit être soumis à votre médecin traitant ou à votre cardiologue, lesquels seront régulièrement tenus informés du déroulement de vos soins.

Absence

Toute absence doit être justifiée et vous devez en convenir par avance avec le médecin et la secrétaire médicale. Les absences non justifiées et répétitives seront considérées comme un désengagement de votre réadaptation. Nous serons contraints de mettre un terme à votre prise en charge.

REGLEMENT INTERIEUR

Autorisation et agrément

Le Centre de Médecine Physique et de Réadaptation « Les Rosiers » est un établissement privé agréé par les autorités administratives compétentes selon la législation en vigueur en matière de santé et d'Affaires sociales. Il est conventionné avec les principaux organismes sociaux : Sécurité sociale, MSA, SNCF, Caisse Militaire, Aide sociale.

Le service spécialisé en réadaptation cardiaque et respiratoire se situe au sein du centre.

Tarifs d'hospitalisation

Le prix de journée comprend des frais médicaux et paramédicaux ainsi que le repas de midi ou la collation.

Restent à votre charge (ou celle de votre mutuelle) :

Le ticket modérateur (si K opératoire est inférieur à 50 ou si la prise en charge est à 80%).

Sont acceptés les paiements par chèque et en espèces.

Charte du patient hospitalisé

Le texte complet est à votre disposition sur le tableau d'affichage. Un exemplaire pourra vous être remis au secrétariat médical.

Confidentialité

Le respect de la vie privée est garanti à tout patient hospitalisé ainsi que la confidentialité des informations personnelles, médicales et sociales qui le concernent.

Commission de relation avec les usagers

En application de l'article L1112-3 du Code de la Santé publique et du décret N°2005-213 du 02 mars 2005, il est instauré au sein du Centre de Médecine Physique et Réadaptation « Les Rosiers », une Commission des Relations avec les Usagers et la Qualité de la prise en charge (CRUQ). Dans le cadre de ses missions, la commission examine dans les conditions prévues aux articles R1112-93 et R1112-94, **les plaintes et réclamations qui ne présentent pas les caractères d'un recours gracieux ou juridictionnel** et veille à ce que toute personne soit informée sur les voies de recours et de conciliation dont elle dispose.

Infection nosocomiale

Une infection est dite nosocomiale, si elle est acquise en milieu hospitalier. Le seul moyen de lutte est la prévention. Elle nécessite des règles d'hygiène simples. La transmission des germes par les mains représente le principal mode de contamination en milieu hospitalier. Le lavage des mains DU PERSONNEL SOIGNANT et des PATIENTS, est donc le moyen le plus efficace de prévention.

Un produit désinfectant pour les mains est mis à la disposition des PATIENTS avant toute utilisation de matériel de rééducation.

L'hygiène est l'affaire de tous, MERCI d'y prendre part.

Appréciation de votre séjour

Afin de procéder à l'évaluation continue de la qualité des soins et des services dans l'établissement, un questionnaire vous sera remis à la fin de votre séjour. Merci de le remplir spontanément et sincèrement et de le déposer dans les boîtes réservées à cet usage dans les locaux d'hospitalisation ou de le remettre à la secrétaire médicale.

Téléphone portable

Ils sont interdits dans l'enceinte du service. En cas d'urgence, vous pouvez être joint(e) par l'intermédiaire du standard. Un point phone est à votre disposition au 1^{er} étage du bâtiment principal.

Fumeurs

Nous vous rappelons qu'en vertu de l'application du décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006, il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement de santé.

Centre de Médecine Physique et Réadaptation
« Les Rosiers »
Service de Réadaptation Cardiaque
45 bd Henri Bazin – BP 44 – 21000 DIJON CEDEX
Tél. : 03 80 44 50 34 - Fax : 03 80 44 51 37

Divers

Par mesure d'hygiène, aucun animal ne peut être toléré dans l'établissement.

Comme dans tout établissement médical, l'apport de boissons alcoolisées est formellement interdit.

L'utilisation des appareils de réadaptation est interdite en dehors de la présence du cardiologue ou de l'équipe paramédicale.

Un chèque de caution de 62 euro, libellé à l'ordre du « CMPR « Les Rosiers », vous sera demandé à votre entrée, pour l'utilisation d'un cardiofréquencemètre individuel (*qu'il vous est d'ailleurs possible d'acquérir ultérieurement*)

Disciplines	Intervenants
Cardiologue	Dr Bénédicte VERGES
Kinésithérapeute	Fanny BILLION Eric LAGENESTE
Prof. Activité Physique Adaptée	Anaïs LE Cécile CULAS
Infirmière	Isabelle LALY Anne-Marie GODARD
Sophrologue - Relaxation	Marianne LACROIX Christelle PIERRON
Neuropsychologue	Colette BAILLY
Diététicienne	Caroline PAGOT
Secrétaire médicale Assistante Sociale	Nadège MEURET Anne DUPLUS

Le Centre de Médecine Physique et Réadaptation « **Les Rosiers** » est un établissement **DYNAMIS**, Activité « Soins de suite et Réadaptation » du groupe Générale de Santé - www.generale-de-sante.fr